

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18705 - 73ÈME ANNÉE

Rassemblement à 9 heures au Bocage Lucet-Langenier

Le PCR lance la campagne des législatives demain à Sainte-Suzanne



Max Banon, Julie Pontalba et Gilles Leperlier, les trois candidats présentés par le PCR.

À la veille du début de la campagne officielle, Sainte-Suzanne accueillera demain le premier temps fort de la mobilisation. Le PCR organise en effet un rassemblement avec les candidats qu'il présente en son nom propre ou en union avec la France Insoumise à ces élections législatives : Max Banon et Audrey Minatchy, Julie Pontalba et Stéphane Ducamp, Gilles Leperlier et Nicole Virapinmodely.

89 candidats pour 7 sièges de députés de La Réunion, c'est ce qu'il ressort de la liste officielle diffusée hier par la préfecture. C'est un nombre sans précédent. Il montre d'une part qu'il existe à La Réunion une très grande diversité d'opinions, et que d'autre part la possibilité d'être élu député suscite bien des vocations. Moins de 48 heures après cette annonce a lieu le premier grand rendez-vous de la campagne des législatives. C'est le rassemblement organisé par le PCR à Sainte-Suzanne demain à 9 heures, en présence des candidats présentés par le Parti communiste réunionnais. Malgré le nombre sans précédent de candidatures aux législatives, les

choses sont très claires. L'enjeu du scrutin est de créer un rapport de forces favorable aux forces de progrès pour que le gouvernement ne puisse pas appliquer le programme de casse sociale prévu dans les promesses de campagne d'Emmanuel Macron avant sa victoire à l'élection présidentielle. Le premier gouvernement du nouveau président de la République traduit d'ailleurs la volonté de privilégier les intérêts d'une classe sociale qui défend l'ultra-libéralisme au détriment de ceux de la grande majorité de la population. La droite est de retour au pouvoir, et les ministres sont chargés de mener la campagne électorale pour assurer à Emmanuel Macron

une majorité à l'Assemblée nationale.

Les candidats du PCR

La bataille des forces de progrès sera menée par le PCR dans trois circonscriptions.

La 1ère circonscription qui couvre une grande partie de la commune de Saint-Denis est la plus convoitée avec 17 candidats. Avec 16 candidats, la 6e circonscription qui regroupe l'autre partie de Saint-Denis ainsi que les communes de Sainte-Marie et Sainte-Suzanne n'accueille

pas moins de 16 candidats.

Dans ces deux circonscriptions, le Parti communiste réunionnais mènera une bataille importante. Dans la 1ère circonscription, Julie Pontalba est à la tête de l'union PCR-France Insoumise. Avec comme suppléant Stéphane Ducamp (France Insoumise), elle est la représentante de la seule candidature soutenue par Jean-Luc Mélenchon dans la circonscription et appelle donc toutes celles et tous ceux qui avaient voté pour le candidat de la France Insoumise au premier tour de la présidentielle à la soutenir. Plus de 10.000 personnes avaient fait ce choix le 23 avril.

Dans la 4e circonscription, le syndicaliste Max Banon fera entendre la voix des travailleurs qui doivent se préparer à s'organiser pour résister à l'offensive ultra-libérale d'un gouvernement dominé par la droite. Il a pour suppléante Audrey Minatchy, jeune militante communiste. La candidature de Max Banon peut compter sur le soutien des dirigeants de toutes les Sections communistes du Sud, mobilisées pour assurer le succès du candidat présenté par le PCR.

Dans la 3e et la 7e circonscription, le PCR a décidé d'apporter son soutien à la France Insoumise, respectivement aux candidatures de

Virginie Grondin et de Perceval Gaillard. La bataille dans ces 5 circonscriptions visera à adresser un message clair au pouvoir : les Réunionnais veulent que soit appliquée une politique de progrès social et écologique.

La valse des étiquettes des députés PS sortants

À La Réunion, les candidatures sont marquées par plusieurs enseignements. Deux députés PS sortants, Jean-Claude Fruteau et Patrick Lebreton, ont décidé de ne pas se représenter.

Dans leurs circonscriptions, ils soutiennent des candidats qui ont l'étiquette PS et qui auront face à eux des candidats de la République en marche.

Les trois autres députés PS sortants ont clairement fait le choix de soutenir le gouvernement. Monique Orphé a l'investiture République en marche dans la 6e circonscription. Jean-Jacques Vlody soutient le programme d'Emmanuel Macron.

Quant à Ericka Bareigts, ex-ministre des Outre-mer, elle a décidé d'effacer le PS et son logo de sa communication de campagne. Elle affirme vouloir siéger dans une ma-

jeorité parlementaire au service du gouvernement. Autrement dit, les sortants socialistes rescapés sont les partisans d'une politique qui remet en cause les droits des travailleurs, veut affaiblir les syndicats, a pour ambition de déclencher une chasse aux chômeurs pour une fois de plus manipuler les statistiques du chômage en créant de nombreux drames. Une politique qui remet donc en cause un socle durement construit de conquêtes sociales rendu possible par des décennies de bataille.

Dans la 2e circonscription, le PCR a décidé de ne pas présenter de candidat. Autrement dit, dans ce territoire qui couvre les communes de La Possession, du Port et d'une partie de Saint-Paul, il n'y a pas de candidat communiste. Enfin, dans la 5e circonscription, l'absence de candidature du PCR et de la France Insoumise signifie qu'aucune personne ne peut se prévaloir du soutien de Jean-Luc Mélenchon et encore moins affirmer qu'elles défendent des idées communistes ou portées par la France Insoumise.

M.M.

Communiqué des Sections communistes de Saint-Joseph et Petite-Ile

Les Sections communistes de Saint-Joseph et Petite Ile engagées à fond aux côtés de Max Banon et Audrey Minatchy

«Suite à un article paru dans la presse de ce samedi, les dirigeants des Sections communistes de Saint-Joseph et Petite Ile tiennent à préciser qu'ils sont engagés avec détermination aux côtés des candidats soutenus par le PCR dans la 4e circonscription, à savoir Max Banon et Audrey Minatchy.»



Edito

Filière canne-sucre : malgré l'aide de l'État, blocage inquiétant des discussions

Jeudi, les planteurs ont décidé de quitter la table des négociations de la Convention canne. Par cette attitude, ils veulent dénoncer l'attitude des industriels qui refusent de discuter d'une augmentation du prix de la canne, disent-ils.

Rappelons que le 10 mai dernier, un des derniers actes du gouvernement sortants a été de publier un décret au Journal officiel concernant la filière canne-sucre. Ce texte transcrit dans le droit français une décision de la Commission européenne en date du 12 décembre dernier. Il offre la garantie aux industriels du sucre de La Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe de bénéficier d'une subvention supplémentaire de 38 millions d'euros par an jusqu'en 2020.

Cette nouvelle aide correspond à une revendication des industriels. En effet, depuis que le Conseil des ministres de l'Union européenne a voté en 2013 pour la suppression des quotas sucriers en 2017, cette échéance est attendue avec une grande inquiétude par les professionnels d'une filière qui produit 18.000 emplois à La Réunion. La confirmation du versement de cette aide pendant les trois prochaines années doit donc donner une visibilité suffisante aux industriels pour qu'ils s'engagent à acheter la canne à sucre récoltées par les planteurs à un prix suffisamment rémunérateur.

Dans ce contexte, le blocage des discussions est très inquiétant et pose question. En effet, la coupe doit débiter dans moins de deux mois, alors que le prix de la canne à sucre n'est toujours pas fixé. Comment expliquer cette intransigeance des industriels à ne pas régler prioritairement la question de l'augmentation d'un prix qui est inchangé depuis plus de 20 ans ? Est-ce une volonté de jouer la montre pour placer les planteurs devant le fait accompli et les obliger au statu quo sur le prix ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Elections législatives

Gilles Leperlier rencontre les agriculteurs au marché forain de Sainte-Marie

Ce samedi au marché forain de Sainte-Marie, Gilles Leperlier est à la rencontre de la population: «je défendrai nos agriculteurs, notre richesse ! Nous devons produire ce que nous consommons - consommer ce que nous produisons ! Nou lé kapab pou nout pei !», affirme le candidat soutenu par le PCR.



In kozman pou la rout

« **Tout moush i bourdone mé la pa tout i donn domyèl** »

Moin lé sir, kan mi di, moush i bourdone, mon bann dalon léktèr i konpran bien sak mi vé dir. Moush a vèr i bourdone ! Moush sharbon i bourdone galman ! Moush a myèl i bourdone, sa lé sir. Mé kan ni rogard tout kalité moush i bourdone, moin lé sir, ni profèr moush a myèl pou son itilité. Kosa moush a myèl i kado anou, Do myèl bien sir, la zélé roiyal, mé sirtou sé li k'i fékonn la plmipar bann flèr. Einstein té i di pa in kékshoz i fé pèr konm sa : kat z'ané apré lo zabèy va disparète sar la fin galman pou l'imanité. In prévizyon a koup nout somèy ! zot i pans pa... Astèr, si ni sava pli loin dann la moralité so provèrb-la, ni pé di la pa pars lé posib konfonn rant dé sansa plizyèr z'afèr suivan in sèrtin poinn vizé, k'i fo konfonn lé z'inn avèk lé z'ot. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Elections législatives dans la 1ere circonscription

Succès du débat de PCR-Insoumis sur l'écologie à Saint-Denis

Julie Pontalba et Stéphane Ducamp, candidate et suppléant de l'union PCR-Insoumis dans la 1ere circonscription, organisaient hier un débat sur l'écologie à la Gare du Nord à Saint-Denis. Le succès a été au rendez-vous. Il a permis de souligner que le PCR et la France Insoumise sont des partis qui ont mis l'écologie au cœur de leurs préoccupations.



pour un meilleur partage des richesses et une nouvelle démocratie.

Avenir en commun

La soirée d'hier au café de la Gare du Nord a donc permis de populariser le programme de l'Avenir en commun. Elle a été aussi marquée par des interventions dans des domaines de l'agriculture durable. Pour que l'écologie puisse progresser au cours des 5 prochaines années, il est nécessaire de faire pencher le rapport de forces vers cette orientation. C'est ce que proposent le PCR et la France Insoumise dans leurs programmes. L'élection de députés communistes et Insoumis est donc la meilleure solution pour imposer au gouvernement une politique écologique.

M.M.

L'écologie est une bataille menée de longue date par le Parti communiste réunionnais. Dès 1971 lors de son élection à la tête de la municipalité du Port, Paul Vergès avait fait adopter un schéma directeur visant à transformer la ville la plus aride de La Réunion en une cité-jardin. Cela s'est fait grâce à la plantation de 500.000 arbres. Ils sont l'armature d'un poumon vert au cœur de la ville, le Parc Boisé Laurent-Vergès, et d'une ceinture verte. Aujourd'hui, les Portoïses sont les Réunionnaises qui disposent de la plus grande surface d'espaces verts par habitants.

L'écologie depuis 1971 pour le PCR

Dans ces orientations, le PCR était un parti écologique bien avant l'émergence des Verts ou Europe Ecologie. Le Plan de survie adopté en 1975 contenait des propositions pour la transition écologique grâce au développement des énergies renouvelables. De cette orientation

découle la politique mise en œuvre par Paul Vergès à la tête de la Région Réunion entre 1998 et 2010. Ce sont les projets de plan pour l'autonomie énergétique en 2025, les premiers chantiers d'un tram-train électrique destiné notamment à réduire la dépendance de La Réunion aux importations de pétrole, la plantation de 500.000 arbres le long de la Route des Tamarins et le projet de faire de cet axe une grande centrale photovoltaïque pour alimenter les batteries des voitures électriques.

Lors de l'introduction du débat d'hier, Julie Pontalba a rappelé l'influence de Paul Vergès sur Jean-Luc Mélenchon dans ce domaine. Le candidat de la France Insoumise à l'élection présidentielle a publiquement reconnu combien le dirigeant du PCR l'avait sensibilisé sur cette question. Le programme l'Avenir en commun comporte donc de nombreuses mesures pour favoriser la transition écologique et le développement des énergies renouvelables. Cette dimension écologique est en effet le complément indispensable au volet social prévu pour construire une nouvelle société



Julie Pontalba.

Otè

Lo droi d'otèr sa i kont pa don sa ?

Mi rapèl in zour Paul Vergès té ankor vivan é in zournal la fé parète in karikatir dann zoinal dé l'il. Dann désin-la plizyèr politik té apré rovandik lo trin é Paul Vergès lété asiz dann in koin éli té apré ékout azot ziska ké li fini par dir : « Respèk in pé mon droi d'otèr, don ! ».

Pou kosa mi di sa ? Pars mi sort rogard in déba dann télé Rényon. In déba vréman mal roganizé é lé rogrétab shakinn la pa gingn mèm tan ké lé z'ot pou esplik son program. I diré, dann bann kandida Rényon promyèr la fé son shoi sak selon li lé pli inpoirtan é sak lé moin inpoirtan pou li. Mi pans mèm nana in pé la koz dé foi plis lo tan ké d'ot.

La pa sa ankor ! Dann déba-la, ésa Rényon promyèr lé pou arien, si inn-dé nana la mantalité lo zoizo koukou pou alé ponn dann ni lé z'ot. Donk, nana inndé la parl lo trin épi lo tram-trin, san di kisa la komans dévlop bann z'idé konmsa an promyé. Nou ni koné sé Nout kamarad désédé, épi nout parti, mé d'ot i koné pa. D'ot ankor i ral la kouvertir pou zot, dsi in n'afèr zot la zamé fé travaye z'ot koko sink minit. Mèm zot lé kont !

Bien antandi, nout kamarad la fine pass l'ot koté la vi, mé sak li la propoz pou La Rényon, sa lé bien vivan é sa na poin pèrsone i pé anlèv ali sa. A li é a son parti kominis rényoné.

Justin